

*Le Canada répond par des tarifs
réciproques « dollar pour dollar »
contre les États-Unis*



La Havane, 13 mars, (RHC)- Le Canada a annoncé mercredi des droits de douane réciproques contre les États-Unis en réponse à la hausse de 25 % des taxes sur les importations canadiennes d'acier et d'aluminium décrétée par le président Donald Trump.

« Ces tarifs, comme on a toujours dit, sont totalement injustifiés, injustes et déraisonnables », a affirmé le ministre canadien des Finances, Dominic LeBlanc.

Le Canada poursuit donc son approche dollar pour dollar en imposant des droits de douane réciproques de 25 %. Ils visent 12,6 milliards de dollars d'acier, 3 milliards d'aluminium et 14,2 milliards d'autres produits étasuniens.

Contrairement à ce qui avait été indiqué la veille, ils font partie de la riposte de 155 milliards déjà annoncée par Ottawa en février. Ils s'ajoutent donc aux 30 milliards de produits visés par des droits de douane canadiens imposés en réaction à la première salve de l'administration Trump. Le reste a été mis sur la glace jusqu'au 2 avril, date à laquelle Washington pourrait finalement imposer ses droits de douane de 25 % sur les importations canadiennes et les droits de douane réciproques qui ciblent, entre autres, la taxe sur les produits et services (TPS).

Sources : Plusieurs

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/378673-le-canada-repond-par-des-tarifs-reciproques-dollar-pour-dollar-contre-les-etats-unis>



Radio Habana Cuba